

ÉDITO

Madame, Monsieur,



Il y a quelques semaines, vous receviez dans votre boîte aux lettres, l'Écho municipal « Spécial budget » qui vous apportait des éléments de compréhension sur les mécanismes souvent complexes liés à son élaboration.

Nous avons tenu à faire une communication spécifique, en égard aux choix que nous assumons (augmentation légère des impôts) et aux conséquences négatives des règles du jeu du gouvernement quant aux attributions des dotations, à partir de mécanismes souvent complexes des règles de péréquation.

Depuis lors, en partenariat avec d'autres mairies, j'ai demandé un rendez-vous au préfet du département car j'estime, en conscience, que la libre administration des communes est remise en cause avec une mise sous tutelle de nos prérogatives qui ne dit pas son nom.

Cette dégradation régulière et inexorable de nos relations avec le pouvoir central nous incite à envisager le pire et notamment la recentralisation, héritage toujours vivace d'un centralisme Jacobin. Ce ne sont pas les réglementations toujours plus complexes et onéreuses qui nous incitent à penser le contraire. Je ne demande pas une attitude condescendante à l'égard de l'échelon communal mais simplement la reconnaissance de notre action d'élus de proximité qui a besoin de se sentir respectée pour la légitimité qu'elle occupe au sein de notre République.

La qualité relationnelle entre les individus ne se joue pas dans les cabinets ministériels bien trop éloignés des réalités du terrain. Si cette distance peut être tolérée, j'ai cependant envie de dire à nos édiles : « laissez-nous faire notre travail » car ce lent tricotage humain, cette présence sans cesse recommencée au quotidien avec nos administrés a besoin de deux ingrédients indispensables : la disponibilité et la sérénité.

Le premier de cordée de la proximité ne peut

La mairie fait peau neuve

Après réflexion et de nombreux échanges avec le cabinet d'architecture, un plan a été validé, permettant d'optimiser les locaux existants et d'en créer de nouveaux.



• Accueil, secrétariat

C'est en juillet 2017 après appel d'offre, que les travaux ont débuté avec l'intervention de l'**entreprise Mendez** pour le lot maçonnerie, créant des nouveaux locaux sur la terrasse haute, ouvrant de nouvelles baies et en modifiant d'autres.

Suivi par les prestations de l'**entreprise SGBC** pour la création de nouvelles cloisons pour l'aménagement et la redistribution des divers locaux.

Reprise ensuite des câblages électriques, téléphoniques, la création de nouveaux sanitaires et l'installation de climatisations réversibles par l'**entreprise AGNIEL**. Mise en place de nouvelles menuiseries, baies, volets, portes, placards, meubles de rangement par l'**entreprise FIOL**.

Réfection des peintures vieillissantes de l'existant et la mise en peinture des zones neuves, ainsi que la reprise de la façade par l'**entreprise VALY**.

Intervention de la **société Sud Carrelage** pour la réfection totale des sols.

Sans oublié l'appui des **Services Techniques** pour la réalisation du mur principal de la salle du Conseil.

Des travaux qui ont été réalisés tout en maintenant l'activité des salariés et des élus, occasionnant de nombreux désagréments de cohabitation entre personnels, élus, et entreprises, bruits, poussière, déménagements multiples... Mais toujours avec l'idée du service public.

Une réfection totale de la maison commune qui était devenue nécessaire.

Désormais les différents services ont leurs propres lieux, garantissant confidentialité mais aussi convivialité, les élus disposent d'espaces de travail, la salle du conseil mais aussi salle des mariages et autres actes officiels a fait peau neuve avec un décor plus contemporain.

Une réalisation à la hauteur de nos espérances pour un coût budgétaire maîtrisé que nous vous invitons à venir découvrir.

pas être l'agglomération, structure sans doute pertinente et bien dimensionnée à l'échelle d'un bassin de vie, comme par exemple la réflexion investie que nous menons autour de la réactualisation du projet de territoire sur trois thématiques structurantes : l'emploi, la qualité de vie et les solidarités territoriales et sociétales. Mais la proximité suppose une grande réactivité qui s'accommode mal d'usines à gaz avec des donneurs d'ordres à tous les étages quelquefois brouillés par des messages contradictoires.

Dans cette légitimité à transmettre, il ne reste donc que la commune, cellule de base de notre République, cœur de vie et au cœur de la cohésion sociale. Ces battements de notre vie commune s'effectuent d'une manière soutenue depuis le début de l'année à Saint Julien les Rosiers avec l'inauguration du parc multisport et jeux pour enfants, la réfection de la cour de l'école maternelle, la mise en place des jardins familiaux, la livraison de l'appartement à Saint Julien, la fin des travaux mairie avec le rajeunissement de la façade, le démarrage des travaux d'assainissement en Juillet, l'arrivée de la 4G ainsi que la fibre optique sur la zone artisanale des Agonèdes dans les semaines qui viennent....

Tous ces projets mis bout à bout, contribuent à donner à notre village son caractère dynamique et singulier. Ils sont sans nul doute des ingrédients indispensables au sentiment que ce village est en mouvement et le mouvement c'est la vie.

Lorsque vous lirez cet Écho, l'été frappera à notre porte. Je souhaite à tous au nom du Conseil Municipal, de bonnes vacances et de bons congés avec, pour les jeunes, je l'espère vraiment, réussite à leurs différents examens. Ce sont des marqueurs de l'autonomie, de la confiance en soi et cela soulage aussi les parents !

Je fais aussi un rêve pour que nous ayons une quiétude respectée par tous, une espèce de compréhension collective pour éloigner de notre quotidien diurne et nocturne, tout ce qui a fait la une de l'été 2017 au hit-parade des incivilités et qui a entraîné, par extension, un record de médiations ainsi que des courriers dont je me serai bien passé. Bon été à tous et bonne lecture de cet Écho !

Avec tout mon dévouement.

Serge Bord, Maire

RÉFECTION INTÉRIEURE DE LA MAIRIE (Mise en images)



• Rénovation du mur de la fresque par les Services Techniques



• Vue de la salle avec le tableau de Jean Biscarat



• Salle de réunion



• Bureau du Maire



SOMMAIRE

Édito	p. 1 - 2	Mai 68	p. 15
La mairie fait peau neuve	p. 1 - 2	Alès Agglo	p. 16-17
Travaux	p. 3 - 5	Vie communale	p. 18
Vie communale	p. 6 - 13	Délib.	p. 19
Culture	p. 14	14 Juillet - Le Kiosque, été 2018	p. 20

RÉHABILITATION DES ABORDS DE LA MAIRIE

Un point sur les travaux



• Terrain multisport



• Cour école maternelle



Comme annoncé précédemment, le programme de travaux de réhabilitation des abords de la Mairie à bien avancé.

En effet, le **terrain multisport est en service** et fait le bonheur des familles, des ados et des grands.

L'**aire de jeux pour enfants est également très utilisée** en particulier aux heures de sortie des écoles.

La **cour de l'école maternelle a également fait peau neuve** dans le cadre de cette opération. En effet, la mutualisation avec les travaux du terrain multisport a permis de réaliser cette réhabilitation de la cour en un temps record (durant les vacances de février) tout en profitant des prix négociés pour la première opération.

La **réalisation de l'enrochement derrière la salle polyvalente est en attente** de l'autorisation délivrée par la police de l'eau (dossier en cours d'instruction). Nous espérons pouvoir le réaliser durant l'été. Une fois cette opération réalisée (car elle va demander le passage de camions et d'engins), le **chemin servant d'accès aux écoles primaires et à la salle Jean Bisarat sera repris** (revêtement et pluvial).

Ces opérations restantes sont budgétisées et seront réalisées dès obtention de l'autorisation administrative. Ce programme viendra finaliser les opérations d'agrandissement de la Mairie.

Ultime étape, la **restructuration du parvis de la Poste et de la Mairie** : cette opération est à l'étude et devrait se réaliser dans les mois qui arrivent.

L'INAUGURATION DE L'ESPACE MULTISPORTS ET JEUX pour enfants a eu lieu le samedi 14 avril dernier en présence de M^{me} Chapelier, députée de la 4^e circonscription, de M^{me} C. Chalet, vice-présidente du Conseil départemental et de M. J. Valy, conseiller départemental. Le maire, Serge Bord entouré de ses collègues élus et, notamment, d'Angélique Peiretti-Garnier et Olivier Poudevigne (les adjoints référents) disait sa satisfaction d'avoir désormais des infrastructures ludiques au service des jeunes et des enfants.

Il rappelait également que les baisses répétées des dotations de l'État mettaient en grande difficulté l'avenir des investissements structurants.

Rappelons le rôle du Conseil Départemental au travers du co-financement de ce projet dans le cadre du contrat territorial (22690 € sur un total de 118 000 €) et celui de l'enveloppe sénatoriale du sénateur Simon Sutour (5000 €).

Pour conclure cette très belle journée, les jeunes prenaient le relais avec l'organisation de tournois sportifs l'après midi.

SERVICES TECHNIQUES

Premier bilan 2018

Depuis le début de l'année les services techniques du village ont accompli de nombreuses missions et d'autres sont en préparation pour améliorer le futur quotidien des Julirosiennes et Julirosiens.



• Recalibrage du pluvial chemin de Granaudy



• Travaux sur les réseaux



• Acquisition d'une voiture électrique

Une politique est impulsée par l'ensemble du conseil municipal.

- Nous avons fini les **travaux du chantier école** sur la place de St Julien, des travaux avec un rendu de qualité réalisé par les binômes techniques.

- L'équipe des Espaces Verts, après avoir éliminé les produits phytosanitaires (passage au zéro phyto) s'engage dans le plan d'amélioration des pratiques horicoles pour non seulement une requalification des végétaux moins gourmands en eau, mais aussi pour la mise en place d'une végétation de type méditerranéenne. Cela implique un changement dans les pratiques culturelles mais également dans l'achat de matériels spécifiques comme des débroussailleuses

électriques qui nous permettront de travailler de bonne heure sans nuisance sonore pour les habitants. Parmi ces nouvelles pratiques, le « débroussaillage tardif ».

- Avec le **nouveau véhicule électrique** des services techniques, nous rentrons dans une ère où la pollution locale diminue. Sans compter sur les économies substantielles qui sont réalisées en lien avec la montée du prix des hydrocarbures. Ce véhicule est pour nous très fonctionnel puisque nous l'équipons en tant que camion atelier spécialisé pour les bâtiments communaux et intercommunaux dont la collectivité a encore la charge. Nous nous sommes dotés également d'un Kangoo très récent pour palier à la vétusté d'un véhicule qui nous était affecté.

- La **modernisation de la mairie** est en cours de finitions, les travaux réalisés permettront d'avoir des locaux fonctionnels et accueillants pour la population.

- Les **espaces multi-activités sont également terminés** non seulement avec le travail du service voirie mais également avec l'intervention d'un chantier d'insertion pour de la peinture. Leur travail a été de grande qualité.

- Les services techniques vous préparent **un été agréable dans l'espace Carabiol** : amélioration de l'accueil à la piscine, des jeux pour enfants, de la guinguette. **L'ensemble des services techniques, vous souhaite un été 2018 agréable et ensoleillé.**

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : LES ÉLUS(ES) S'ENGAGENT.

Depuis quelques temps nous avons engagé la réfection de l'éclairage des différents locaux et structures de la commune avec la mise en place de projecteurs led dans l'espace Mandela et ses annexes. le remplacement de tous les néons à la salle Biscarat, à la cantine, en mairie, en salle petite enfance, école maternelle, église....

À venir : piscine et guinguette du Carabiol, annexe salle Biscarat, local Arbousse, Café des parents, locaux boulistes, centre

social Le Kiosque et foyer des jeunes, école élémentaire, vestiaires foot.

Mais aussi :

- remplacement des convecteurs électriques déjà effectué : café des Parents,

- à venir : salle Arbousse, locaux boulistes, annexe Biscarat.

Investir dans des appareils peu énergivores pour maîtriser au mieux les dépenses de la Collectivité.

Réseau assainissement Arbousse



• Prolongement du réseau d'assainissement collectif à Arbousse

L'opération de mise en œuvre de l'assainissement collectif pour le quartier d'Arbousse se termine.

Le premier tronçon (Ancienne route du Mas Dieu) est terminé et les riverains peuvent désormais profiter du service. La pose du réseau sur le deuxième secteur « chemin d'Arbousse » est maintenant terminée.

Il manque la réalisation de l'extension du réseau électrique pour pouvoir faire la mise en service du poste de refoulement. Les riverains pourront profiter du service courant second semestre 2018.

Il faut noter qu'une extension de réseau de 250 ml a été réalisée en plus afin de raccorder un groupe d'habitations où l'assainissement autonome était très problématique (coût 45 000 € HT environ).

PLU Ou en est-on ?

Les études de ruissellement pluvial de la commune sont toujours en cours et conditionnent le futur zonage du PLU et son règlement.

Ce travail mené par le cabinet CEREG a fait l'objet de plusieurs réunions de quartier sur la commune, dans les zones les plus problématiques.

Nous attendons les conclusions du cabinet pour pouvoir établir le projet de PLU, qui sera présenté à la population avant validation en conseil municipal.

Création d'un appartement locatif

C'est en avril que les employés voirie de la collectivité ont pris la suite des deux chantiers mis en place avec la CERT en 2016 et 2017 avec pour but l'achèvement des travaux qui n'avaient pu être menés à leur terme.

Fin de la pose des carrelages, des faïences, mise en peinture des escaliers et du bas, pose de la rampe de l'escalier et des éléments de cuisine.

Enfin, un bon nettoyage général pour que la collectivité puisse **mettre à disposition des futurs locataires un appartement de 84m²** avec balcon répondant aux normes de qualité en vigueur, un espace où il fera bon vivre.

Un projet qui a permis à une vingtaine d'intervenants d'acquérir formation, et qualification dans un secteur en recherche de main d'œuvre.

Travaux réalisés pour un **coût global de 160 000 € TTC** qui ont redonné vie à une bâtisse du patrimoine communal qui accueille depuis quelques jours une famille de la commune en recherche de logement.

NB - Ces travaux ont été subventionnés par l'État, à hauteur de 16 500 €, dans le cadre du Fond de soutien à l'investissement local.



FIBRE OPTIQUE

C'est ok pour la zone artisanale des Agonèdes



La zone artisanale des Agonèdes fait partie des 27 zones d'activités d'intérêt communautaire recensées par Alès Agglomération. Ce statut permet aujourd'hui de proposer aux entreprises implantées sur cette zone, de recevoir la fibre optique ainsi que le très haut débit.

Cette bonne nouvelle qui ne concerne pour l'instant que les professionnels devrait être suivie d'une phase travaux, prévue durant

l'été et jusqu'en septembre prochain. Une réunion d'information a été programmée durant le mois de juin dans laquelle les partenaires se sont présentés et ont décliné leur domaine d'intervention.

→ Alès Agglomération donneur d'ordre pour la faisabilité de ce projet.

→ COVAGE, l'opérateur d'infrastructure qui accompagne Alès Agglomération en « Réseau d'Initiation Publique » (RIP) proposant la conception, la construction des réseaux et en amenant la commercialisation auprès de l'ensemble des opérateurs de services (ils sont une bonne trentaine sur le marché).

→ L'entreprise CIRCET (M. Sourmail) qui réalise les travaux en partant de la commune de Saint Martin de Valgagues.

Rappelons que la fibre optique, ce sont des débits de 2 Mbps à 10 Gbps, un taux de disponibilité proche de 100 % avec une absence de fluctuation de débit.



ANTENNE 4 G SUR NOTRE COMMUNE

Où en sommes-nous ?



Dans quelques jours sera mise en service la 4G de relais de téléphonie mobile sur notre commune grâce à la bande de fréquence 800 MHZ.

Ce nouveau réseau devrait permettre des débits plus rapides que ceux de la "troisième génération" et apporter une réponse plus adaptée aux besoins croissants des Français qui sont de plus en plus nombreux à accéder à internet en mobilité, par leur smartphone ou leur tablette tactile. Une première information sur ce projet a été apportée dans l'Écho municipal d'octobre 2017 (page 7).

Mais il est important aujourd'hui de rap-

peler que ces fréquences de la bande 800 MHZ sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre ; leurs utilisations sont donc susceptibles de créer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT.

Pour résoudre ces éventuels dysfonctionnements de réception, l'Agence Nationale des Fréquences (ANF) qui est un établissement public de l'État, a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le **0970 818 818** (prix d'un appel local).

L'agence rédigera un courrier en direction de tous les résidents qui sont dans un rayon de 600 à 800 mètres du relais pour expliquer la procédure à suivre en cas de besoin.

Dans ces conditions, Orange prendra à sa charge la résolution des perturbations dans les jours suivants l'appel, en programmant l'intervention d'un antenniste.

Nous rappelons que toute personne qui le souhaite, peut faire réaliser gratuitement une mesure en adressant à l'ANFR un formulaire disponible sur le site :

service-public.fr.

Les résultats des mesures sont ensuite rendus public par l'ANFR sur le site :

www.cartoradio.fr

CHANTIER ÉDUCATIF

Une réponse pertinente aux besoins des jeunes



En partenariat avec l'association Avenir Jeunesse et la municipalité, cinq jeunes dont deux julirosiens ont participé à des travaux de peinture pour rendre les abords des installations sportives communales plus propres et plus esthétiques.

Durant cinq jours, à raison de quatre heures par jour, encadrés par un **éducateur Ar-**

naud Gonzales, ils ont témoigné de leur assiduité et de leur implication pour le travail demandé.

Les chantiers éducatifs sont un excellent moyen de sensibiliser les jeunes qui ne trouvent pas forcément de solutions professionnelles adaptées et qui sont à la recherche de moyens financiers pour faciliter la réalisation de leur projet.



ÉTUDE MAISON DE SANTÉ

Vers une solution pérenne ?

Le partenariat que nous menons sur plusieurs dossiers avec la commune de Saint Martin de Valgugues pourrait déboucher sur des solutions innovantes pour pallier au risque de désertification médicale dont notre commune n'est pas à l'abri à l'horizon 2020-2021.

En effet, nous pourrions, à partir de certains critères, qui pourraient être remplis en additionnant les potentialités de ces deux communes, être reconnus comme territoire pouvant abriter une maison de santé multisites.

Pour ce faire, il faut d'abord satisfaire à la démarche de réflexion autour d'un **diagnostic de territoire** qui s'articulerait autour d'un contenu défini dans un **projet de santé local**.

Une première réunion avec le secteur médical et para médical de la commune laisse

présager des perspectives encourageantes pour travailler au sein d'une même association de professionnels de santé des deux communes.

L'idée communément partagée par tous étant que cette problématique à venir de pénurie de médecins doit être traitée d'une manière collective et solidaire.

Si cette réflexion aboutissait vers une labellisation, les coûts d'investissement seraient supportés entre l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil Régional et la collectivité.

RÉUNION PUBLIQUE LOTISSEMENT LES PEUPLIERS Le devenir des pins parasols



Récemment une rencontre entre la municipalité et les riverains du lotissement des Peupliers consacrée au devenir des pins parasols du quartier a permis à chacun de s'exprimer sur le sujet.

Il était en effet nécessaire, dans une démarche de démocratie participative que chaque habitant puisse donner son avis sur le sort de ces arbres.

Entre les tenants de la solution radicale et ceux qui souhaitaient les garder dans leur totalité, une solution médiane a été trouvée. **Aussi, la proposition d'en supprimer 1 sur 3 et d'élaguer les autres a permis à la voie de garder son caractère arboré tout en apportant plus de sécurité dans d'éventuelles chutes de branches.**

Signalons également la rapidité d'intervention de Benjamin Roussel, entrepreneur de la commune, qui en quelques jours a réalisé les travaux demandés.

Au final une décision suivie d'effet qui, a permis à chacun d'entendre le point de vue de son voisin.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

L'école Pierre Perret participe



Entre deux nuages et deux averses de ce mois de mai chargé en humidité, les élèves de la classe de Madame Aubague sont venus prêter main-forte aux jardiniers de la collectivité.

Ces derniers avaient bien préparé leur sujet ainsi que le support de leur intervention effectués sur des massifs proches du groupe scolaire. **Il s'agissait en l'occurrence de mettre en terre des rosiers et à tour de rôle chaque élève a pu planter le sien avec beaucoup de soin en tenant compte des conseils avisés et teintés d'humour d'Olivier et de Daniel.**

Une bonne manière de sensibiliser nos jeunes au respect de leur environnement et pourquoi pas de faire éclore quelques vocations.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Chaque habitant est concerné !

Par courrier, en date du 26 janvier dernier, le préfet du Gard a demandé aux communes du département de délibérer quant aux obligations légales de débroussailler.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Sont concernés par ce dispositif les propriétaires et ayant droits de terrains, de construction et d'installations situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues...

Dans ce cas, si votre parcelle est :

→ **En zone urbaine**, celle-ci devra être débroussaillée dans sa totalité même si elle n'est pas bâtie.

→ **En zone non urbaine**, le débroussaillage devra être effectué dans un rayon de 50 mètres autour de votre construction.



IMPORTANT - Les travaux de débroussaillage devront être conduits en évitant la période estivale.

CIMETIÈRE : changement de pratique

Le passage au zéro phyto change les pratiques en raison de l'abandon de produits phytosanitaires. C'est pour cela que certains d'entre vous ont remarqué que le cimetière n'avait plus son aspect habituel.

Acceptons les herbes spontanées et désherbons autrement pour préserver la santé de tous sans pesticides chimiques. Un plan de requalification et d'entretien du cimetière est à l'étude. Il sera présenté aux Juliosiens dans les mois à venir. Il prévoit notamment des espaces enherbés qui cotoient des espaces goudronnés.



5^e CLASSE

Où en sommes-nous ?

Résumé des épisodes précédents

De sérieuses menaces pèsent sur le maintien de la 5^e classe à la maternelle Émile Bedos en raison d'une baisse envisagée des effectifs pour la rentrée prochaine. Après une première phase de mobilisation des parents d'élèves et d'interpellation des services académiques, ces derniers maintiennent leur position et sur la carte gardoise des fermetures des classes, notre commune est mentionnée.

Depuis février pourtant les décors évoluent, les parents inscrivent massivement leurs enfants à l'école, un mouvement solidaire se manifeste chacun se sent concerné et le bouche à

oreilles fonctionne ! Ce qui a pour conséquence à ce jour de faire monter l'effectif à **117 enfants pour la rentrée prochaine**.

En ce mois de mai 2018... en concertation avec Madame Coulaud, la directrice de l'école maternelle, notre maire Serge Bord a adressé un courrier au directeur académique de l'Éducation nationale pour lui demander de revenir sur sa position eu égard à la remontée significative du nombre d'enfants.

Réponse attendue avec impatience et en fonction de la réponse une mobilisation prochaine de la communauté éducative julioisienne sera à envisager.

Emplois saisonniers



Pour beaucoup, le début des vacances signifie la fin des cours et pour certains, cela va rimer avec horaires de travail, découverte professionnelle et salaire puisque la municipalité renouvelle son choix politique de proposer aux jeunes julirosiens l'opportunité de découvrir et de prendre part activement aux missions de différents services municipaux.

Voici la liste des jeunes majeurs que nous aurons le plaisir de côtoyer :

- à la médiathèque, Valentine,
- à l'entretien et centre de loisirs, Éva,
- aux espaces verts, François et Alexandra,
- à la voirie, Léa, Morgan, Pierre,
- à la piscine, Léna.

CARABOL : SA PISCINE

Ça y est, l'été est là et avec lui, les envies de baignade et de détente en famille ou entre amis...

La piscine ouvre du dimanche 8 juillet au dimanche 31 août, de 14h à 19h.

Le tarif d'entrée est gratuit pour les moins de 3 ans, de 1,50€ pour les enfants âgés de 3 à 16 ans et de 2€ au-delà. Les tickets

s'achètent sur place, à l'unité ou par 10 aux prix de 12 et 17€.

Des cours de natation y sont également proposés par le maître-nageur, Sébastien Diaz.

Pour le jour d'ouverture, pas besoin de ticket, puisque l'entrée est offerte.

À vos serviettes !



CARABOL : SA GUINGUETTE

En sortant de l'eau ou simplement en balade au Carabol, vous pourrez venir vous désaltérer et vous restaurer à la Guinguette, tenue par Monsieur et Madame Fombertas.

Chacun pourra y trouver un plat à son goût, salades au pérlardon ou périgourdine, assiette de charcuterie, entrecôte, magret de canard, andouillette, côte de porc mais aussi gambas flambées, sèches, moules frites (tous les vendredis). **Un menu enfant est également proposé à 6,50€ :** sirop, nuggets ou steak haché - frites, glace.

Nouveau, cette année, le « Burger Piscine », réservé aux baigneurs affamés, pendant les horaires de la piscine.

Côté animation, la saison a débuté par un karaoké le 1^{er} juin et se poursuivra par des concours de boules et différents concerts à compter du samedi 21 juillet (après la coupe du monde de foot).

Ouverture 7 jours sur 7, midi et soir : 04 66 56 71 91

Pensez Guinguette !

La guinguette du Carabol a fait peau neuve.



• Réunion de travail pour les jardins familiaux

En passant par le Chemin de St Julien ou le Chemin du Grès, les julirosiens ont pu voir de jolis cabanons en bois. Ce sont les cabanes à outils des jardins familiaux récemment créés sur des terrains communaux.

Ce projet a germé dans l'esprit de deux élus passionnés de jardin : Henri Lazarewicz et Pierre Pic, vite rejoints par un autre feru de jardins : Bernard Martin.

Cette idée a mûri, et en 2017, une association a été créée pour assurer la gestion des

Les Jardins Familiaux

jardins. **Mais avant de pouvoir planter il a fallu faire des travaux :** déblayer le terrain, installer une cuve, une pompe et des fontaines à eau pour l'arrosage, monter les cabanons et clôturer à cause des sangliers, pour le travail de la terre mieux vaut la grelinette (fourche bêche) que leur groin.

Et cette année la météo ne nous a pas favorisé. D'abord la neige en mars puis la pluie, la pluie et encore la pluie, ce qui a considérablement retardé la mise à disposition des parcelles. Les premières attributions ont été faites le 26 mars.

En tout 20 parcelles de 100m² ont été créées avec chacune un cabanon à outils et une fontaine à eau. De quoi permettre à des personnes qui ne disposent pas de terrain de donner libre cours à leur passion du jardinage.

Bien entendu ces jardins s'inscrivent dans une démarche « Zéro Phyto ».

Seuls les amendements organiques tels

fumier et compost sont autorisés, tout engrais ou traitement chimique étant banni. Pour ceux qui ne seraient pas familiarisés avec l'agriculture bio, des livres pourront être mis à disposition et puis, le lieu étant favorable à la convivialité il permettra des échanges de savoir entre jardiniers.

Des projets sont encore en train de germer concernant les parties communes : la plantation d'un verger cet automne, lorsque « tout arbre prend racine », ainsi que des activités en direction des écoles et des seniors qui vont se discuter avec les intéressés.

On réfléchit entre autre à une action auprès des personnes âgées dans le cadre de la Semaine Bleue en octobre.

On peut aussi prévoir des moments de lecture centrés sur le jardin avec une association telle que Graine de Lire.

Tout cela est en train de « pousser » et devrait arriver à maturité avec l'automne.

Pour plus d'information les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'un des membres de l'association.

Claudine Selva, présidente, tél. 06 12 08 68 90 - Bernard Martin, vice-président, tél. 06 15 88 11 05



JARDINS FAMILIAUX

Le plaisir de faire ensemble

C'est vraiment une excellente initiative que celle de la mise en place des jardins familiaux sur la commune !

Situés en bordure du chemin des Mûriers sur une grande parcelle communale entre une zone d'urbanisation future et une zone naturelle, ces jardins vont bénéficier d'un environnement favorable, notamment sur le plan hydraulique. Une fois ce décor planté, ce qui frappe, au premier abord, c'est l'extrême vitalité des membres de l'association composée de femmes et hommes motivés, jardiniers confirmés ou pas, qui échangent leurs savoir-faire avec beaucoup de générosité et qui s'entraident avec un plaisir évident à faire partie de cette équipe.

Cette ruche, pleine d'effervescence positive est à pied d'œuvre durant ces mois de mai et juin, pour transformer chaque parcelle en 15 jardins singuliers.

Bien entendu, les plans de tomates sont les premiers au hit-parade du nombre mais aussi les pommes de terre, les poivrons, les haricots et parmi les fruits, les fraisières et mêmes les pastèques. En attendant la récolte et aussi l'arrivée du beau temps.

Il reste maintenant à aménager la parcelle collective, très attendue avec la plantation d'arbres fruitiers.

Saluons cette très belle initiative portée de main de maître par **Henri Lazarewicz** et les élus, relayée par l'association « Les amis des jardins des Tribes » ainsi que la réactivité des entreprises appelées à aménager le site : Entreprises JOUVET, SEEB, BONNE-FILLE.

Petit scoop à l'attention de celles et ceux qui hésitent encore, il reste 4 parcelles à pourvoir. Venez prendre le pouls de l'ambiance auprès des jardiniers déjà installés, cela vous aidera à franchir le pas.

Inauguration prévue pour la fin du mois de juin.

ASSOCIATION

Les Jardins du Galeizon

Une association qui peut vous accompagner dans vos travaux de débroussaillage.

Les jardins du Galeizon, association d'insertion située sur la commune de Cendras procède par habilitation au débroussaillage des parcelles des particuliers.

Pour plus d'information, contactez M. Bastide, 06 50 73 34 47

RONDE DES 2 SAINTS

Nouvelle réussite !



Le 17 mars dernier, notre village a accueilli la troisième édition de la course pédestre, La ronde des deux Saints.

Pas moins de 350 coureurs ont relevé le défi : 10 km (210 coureurs) ou 5km (140 coureurs) selon ses capacités et ses envies. Les plus courageux ont même enchaîné les deux courses par un temps idéal et sous les encouragements d'un public très présent. La remise des prix et un apéritif ont clôturé une journée sportive très agréable autant pour ceux qui courent que pour ceux qui participent à son organisation et sa convivialité.

Un grand merci à tous pour avoir fait de cet événement une réussite et, bien sûr, à l'année prochaine pour l'édition 2019 chez nos amis Saint Martinois !

LUNDI DE PÂQUES

Course cycliste



C'est désormais la tradition sur notre commune que d'organiser une journée dédiée à la "Petite Reine" pour les enfants comme pour les adultes.

Organisée en partenariat avec le Vélo Sprint du Grand Alès et la municipalité, cette manifestation sportive a rassemblé plus de **200 coureurs**, tous âges confondus, et notamment quelques jeunes julirosiens motivés pour le cyclisme.

Programmée le Lundi de Pâques depuis plusieurs années, cette initiative aurait pu connaître un succès plus important en nombre de spectateurs tout au long du parcours.

LE KIOSQUE

Les 20 ans du Centre social !



Les photos et commentaires de cet anniversaire paraîtront dans le prochain Écho de rentrée.



SOLIDARITÉ

La boule de l'amitié

Samedi 26 mai, à l'occasion du repas École de pétanque de La boule de l'amitié, un repas en solidarité avec l'association Équip' clément, a été organisé.

Les clubs de pétanque de Mons et Salindres ont répondu présent et ce sont environ 190 personnes qui ont participé à cette fête.

L'occasion pour la jeune boule de l'amitié de montrer sa capacité à fédérer autour d'une cause solidaire en faveur du petit Clément. Un don conséquent a été fait après cette journée pour soutenir Clément dans la prise en charge de son handicap.

Merci encore à tous les participants et au sponsor !

Fortun'Art 2018

Beaucoup de monde à l'occasion de l'inauguration du salon Fortun'art pour cette édition 2018



Il faut dire que les membres de l'office municipal de la culture et plus particulièrement **Daniel Brousse, le chef d'orchestre de ce salon**, avaient mis les petits plats dans les grands !



Notre commune se distinguait avec l'**invité d'honneur, Jacques Volpi**, artiste peintre bien connu, aussi discret dans sa manière d'être que brillant et talentueux dans sa peinture.



21 OCTOBRE À ST JULIEN LES ROSIERS

Fête départementale de la randonnée

Organisée par la FFRandonnée Gard

C'est le 21 octobre prochain, à partir de 8h, que se déroulera la fête départementale de la randonnée, labellisée Gard Pleine Nature.

Trois associations locales de randonnée prêteront main forte au Comité Départemental de la Randonnée du Gard dans l'organisation de cette journée : Drailles et Chemins Julirosiens, Un pied devant l'autre à St Martin et Mas Dieu Randonnée.

Cette manifestation a obtenu le soutien de la commune de St Julien les Rosiers, d'Alès Agglomération et du Conseil départemental du Gard que nous remercions vivement.

Au programme, trois circuits de randonnée :

- sportif : 26 km - inscription 8h et 9h (dernier délai)
- moyen : 18 km - inscription de 8h à 10h
- familial : 14 km - de 8h30 à 10h30
- + une "rando santé" accompagnée, de 7 km maximum, avec un départ groupé à 11h.

Repas tiré du sac : pensez à prendre un pique-nique ! Chaussures adaptées recommandées



Tarifs

- 2 € pour les licenciés
- 3 € pour les "membres associés" du comité
- 5 € pour les non licenciés

Accueil à partir de 8h - Tombola gratuite, petit déjeuner offert, point relais sur les parcours,

À partir de 13h30, marché du terroir de producteurs locaux (les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du Comité : Claudette Dolhadille, tél 06 85 56 41 78 ou par mail cdrp30@wanadoo.fr) et animation musicale par le groupe Cabr'e Can.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard, les associations locales vous accueilleront avec plaisir et vous attendent nombreux pour fêter comme il se doit les 30 ans de cette manifestation. Vous découvrirez les stands des différents partenaires du Comité, possibilité de boissons, crêpes, etc... au profit des associations locales.

17h : vin d'honneur offert par la Municipalité.

CULTURE

Notre médiathèque toujours aussi vivante !

Installée dans l'espace Mandela depuis 2004, à proximité des deux écoles, au cœur du village, la médiathèque accueille les lecteurs dans des locaux très chaleureux.

Ouverte à tous, la médiathèque a pour vocation de mettre à portée de main des habitants de St Julien les Rosiers, toute une offre culturelle sous forme d'ouvrages, de documents audiovisuels, de revues, de CD, de DVD,,.

Outre ces documents, notre médiathèque propose à chacune et chacun de participer tout au long de l'année à de **nombreuses activités culturelles** : séances de contes, expositions, rencontres, conférences,...

Information, loisirs, animation sont les maîtres mots de cet établissement culturel !

Pour conclure ce petit mot de présentation, laissons la parole à quelques grands écrivains qui savent mieux que personne vous décrire notre bel espace :

Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut.

CICÉRON,

Une bibliothèque est une chambre d'amis.

TAHAR BEN JELLOUN,

Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité. Julien Green.

L'accès à la Médiathèque, à l'espace multi-média, aux animations et à la consultation sur place des documents est **entièrement gratuit !**

- Inscription enfants gratuite jusqu'à 18 ans
- Inscription famille 10€ l'année

La médiathèque propose de **nombreux documents** dont :

→ **17123 livres** : documentaires, albums, romans jeunes et adultes, romans policiers, romans de l'imaginaire, bibliographies, textes lus, théâtre et poésie, bandes dessinées et mangas, revues, un fonds sur notre région...

→ **613 CD audios**, couvrant tous les genres musicaux du jazz au rap en passant par la chanson française, le rock, la musique classique et musique enfants,

→ **150 DVD cinéma** du réel et cinéma de fiction, documentaires enfants et adultes.

→ **15 abonnements**, différents magazines enfants et adultes,

La médiathèque accueille aussi les 14 classes de St Julien, l'association Lou'Piots des nounous, des stagiaires, le bibliobus départemental...

L'association Graine de lire y est très présente pour lire contes et kamishibais aux enfants,

6 bénévoles assistent Chantal dans son travail : rangement, couverture et réparations de livres, livres au club... Qu'ils en soient remerciés !

Des livres sont amenés au club de l'amitié tous les 15 jours par une bénévole,

Cette année, au vue de son sérieux et de son dynamisme, notre médiathèque a accueilli le 18 juin la première formation « hors les murs » concernant la gestion d'une petite structure. Quelle belle reconnaissance !



• Un lieu privilégié pour les enfants

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Chantal Solignac accueille le public

- le mardi, de 15h30 à 18h30
- le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h30
- le vendredi de 14h à 17h

Horaires d'été de la médiathèque

- du 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :
- le mercredi, de 9h30 à 12h.

Nous avons fêté Mai 68

Pour nous, Mai 68 est un événement fondateur, sa commémoration est donc une évidence pour notre société.

La droite voudrait liquider l'héritage de Mai 68. Cette année elle s'insurge contre la commémoration d'un mouvement qui a marqué, selon elle, le début de la fin, la fin du respect de l'autorité et la fin de la morale.

Une réécriture mensongère de Mai 68 s'est répandue dans les médias. Au fil des couvertures, débats et interviews, on nous dépeint Mai 68 comme une « révolution des mœurs », individualiste, limitée à la libération sexuelle et à du gauchisme de salon. C'est un mensonge.

En réalité, le vrai Mai 68 fut une grève générale, lors de laquelle plus de 10 millions de salariés du privé et du public bloquèrent l'économie du pays, avec le soutien d'étudiants qui voulaient, à leurs côtés, se révolter contre le système en place.

Mis à genoux par ce grand blocage économique, le gouvernement du Général De Gaulle capitula.

Il concéda donc **une avalanche de**

conquêtes sociales : augmentation du salaire minimum de plus d'un tiers, augmentation générale des salaires de 10%, baisse réelle du temps de travail à 40 heures hebdomadaires, obtention de nouvelles libertés syndicales en entreprise, et ainsi de suite.

Cinquante ans après, l'accumulation de mouvements sociaux simultanés est aujourd'hui spectaculaire.

Il y a les grèves des cheminots contre la transformation du service public ferroviaire en grand marché. Il y a les grèves d'Air France pour augmenter décemment les salaires. Il y a les grèves du ramassage d'ordures pour obtenir la création d'un service public national des déchets. Il y a les grèves chez Carrefour contre la suppression de milliers d'emplois. Il y a les grèves dans le secteur de l'électricité et du gaz, pour arrêter sa transformation en grand marché et rétablir un grand service public. Il y a les occupations de facs par des étudiants, notamment à Tolbiac, Nanterre, Montpellier, Brest, Gre-

noble ou encore Strasbourg. Il y a les mobilisations dans les EHPAD et les hôpitaux contre la destruction de la santé publique par l'austérité. Et ainsi de suite. Cette accumulation suffit à démontrer qu'objectivement, les conditions d'un « Mai 2018 » sont réunies. L'avenir nous le dira !

Ici, à St Julien nous avons fêté mai 68 en musique !

Les Cantaires de la CGT nous ont fait le plaisir de se joindre à nous. Merci à **Christine et Georges Fabre** d'avoir acceptés de participer à cette fête. Ils forment désormais un Trio : *L'oreille fine*, trio de chansons françaises belles et rebelles avec Christine au chant, Georges à la guitare et J.-Marc Torchy à l'accordéon (Lény Escudéro).

Un grand merci à Yves Defago qui nous a préparé un diaporama MAI 68 dans le monde.

Ce fut un beau moment de partage !



ALÈS AGGLOMÉRATION

Les grandes lignes du budget 2018

Budget principal : 139,4 M€

Dont 104.5 M€ de fonctionnement et 34.8 M€ d'investissement

Budget annexes : 47.8 M€

Alès Agglo compte 18 budgets annexes : Pôle mécanique, lotissements industriels, assainissement, parc des expositiona, ordures ménagères, etc.

Budget consolidé : 187.2 M€

Dont 124.7 M€ de fonctionnement et 62.5 M€ d'investissement.

C'est le budget le plus important jamais voté par l'Agglo d'Alès, supérieur de 19 M€ à celui de 2017.

Impôts stables

Les élus communautaire ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition ménages (taxe d'habitation, taxe foncière et

taxe sur les ordures ménagères). Les taux 2018 restent donc inchangés par rapport à 2017, sauf lissage dû à la convergence vers le taux moyen pondéré qui sera commun à l'ensemble de l'Agglo d'ici 2028.

Quelques chiffres

→ **6.5 M€** : c'est le montant de l'autofinancement de l'Agglo, soit une marge appréciable pour rembourser le capital des emprunts et financer directement des investissements sans recourir à l'emprunt.

→ **17.7 M€** : c'est la recette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe couvre un peu plus de 90 % des dépenses de fonctionnement du service collecte et traitement des ordures ménagères.

→ **45.2 €** : c'est le coût du personnel sur les dépenses de fonctionnement, soit 46.4 % de ces dépenses.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC FAIT PEAU NEUVE

Alès Agglomération va procéder au changement complet des 560 lanternes de notre éclairage public dans le but d'une réduction très importante de consommation électrique. Elles seront toutes équipées de LED et

bénéficieront, en fonction des heures de nuit, d'abaisseurs de tension pour diminuer la luminosité. **On estime à 80% les économies d'énergie générées par cette opération.** Le coût de ces travaux s'élève à 270 000 €, financé par l'Agglo à 50% et par le

FEDER à 50%. Une précision importante, cette intervention a été rendue possible avec le transfert intégral de la compétence éclairage public à l'Agglo le 1^{er} janvier 2017. Ce que coûte l'éclairage public sur notre commune : 65 000 €.



• ALSH, antenne Cévennes

ESPACE JEUNES, LA CABANE DES CÉVENNES Des activités variées pour vos ados de 12 à 17 ans !

Désormais, sous l'égide du Service Animation Enfance Jeunesse d'Alès Agglomération, le Club Ados de l'ex. *Vivre en Cévennes* continue d'œuvrer sur notre territoire et proposera du 9 juillet au 3 août inclus un programme diversifié avec des activités fédératrices, sportives, culturelles et citoyennes : festival d'Avignon, soirées, accrobranche, baignades, vélorail, spéléo, bowling, marché nocturne, musée...

Mais aussi des moments tranquilles entre jeunes, comme ils en rêvent pour se détendre loin de leur environnement habituel.

L'équipe d'encadrement sera composée de 2 animateurs chevronnés.

Cathy Justet et Alvin Marie prendront en compte les propos, attitudes, attentes, et

motivations de tous et feront en sorte de communiquer régulièrement avec les parents car ces derniers ont, eux aussi, des attentes. L'avis de Sonia, mère de Rayan, 13 ans, est d'ailleurs révélateur : « Comme toujours très joli programme varié et adapté ! Une équipe extra pour nos ados et pour nous, parents, en totale confiance. Un encadrement au top ! ». Les ados pourront s'épanouir et se développer en sécurité durant l'été. Certains ados, présents depuis quelques mois au club, sont d'ailleurs déjà prêts !

À l'image de Manon, 15 ans : « Cet été, je reviens ! C'est trop le feu le Club Ados ! » ou d'Ophélie, 14 ans : « Je kiff le Club Ados ! Super ambiance, une grande famille, on rigole, on s'amuse, c'est vraiment le bonheur ! » Alors, N'hésitez plus ! Venez vous inscrire !

RENSEIGNEMENTS :

06 50 89 50 30

Facebook « Club Ados Alès Agglo »

COMMENT RÉSERVER ?

1 – Je remplis mon dossier unique (ceci ne vaut pas inscription définitive) en le retirant dans ma mairie.

2 – Je réserve sur le portail familles grâce au "Pass loisirs 3/17" qui est envoyé lorsque le dossier est validé par le service Gestion des accueils (Mairie Prim, Alès).

■ THÈME DES VACANCES CHEZ LES GRANDS ACCUEILLIS À ST JULIEN-LES-ROSIERS

• EN JUILLET

Le voyage de Sinbad le marin

Avec la création d'un grand bateau de pirates, de sabres, de canons et cibles, de tenues de pirates, d'une grande piñata, des défis sportifs et grands jeux d'équipes, des chasses aux trésors, et des activités multi-sport... Nous passerons nos mardis sur le site du Carabiol pour profiter de la piscine. Nous irons nous défouler au parc aquatique, Oupa SPLASH !, à Marguerittes, et visiter la

grotte de la Cocalière de Courry. La ludothèque passera chaque semaine sur le pôle, et les enfants auront la piscine du centre pour se rafraîchir chaque jour !

• **Nous clôturerons le mois avec la kermesse du centre à St Julien-les-Rosiers, où les familles sont attendues dès 14h30.**

• EN AOÛT

Jumanji !... Les aventures dans la jungle
Les aventuriers en herbe seront soumis à

de nombreux grands jeux dans le thème de Jumanji ! attaque de crocodiles géants, pluie forte sur la jungle, jeux de sauvetage, décorations de la jungle, ateliers de cuisine des survivants... Nous irons faire de l'acrobranche aux Brousses du Grand Bois, visiter le parc d'attraction Teraventure à St Christol, le musée Maison Rouge de St Jean-du-Gard.

Nous passerons nos mardis sur le site du Carabiol pour profiter de la piscine.



■ THÈME DES VACANCES CHEZ LES PETITS ACCUEILLIS AUX MAGES

• EN JUILLET

Danse et musiques du monde

Fabrication d'instruments de musique, chorégraphies Bollywood et danse africaine, parcours Ninja, sans oublier un passage aux USA avec les cow-boys et les indiens et une initiation au Twist & Rock. Nous irons nous amuser au parc de loisirs, OUPA Aventure, à Marguerittes, visiter la grotte de la Cocalière à Courry. La ludothèque passera

chaque semaine sur le pôle et les enfants auront la piscine du centre pour se rafraîchir chaque jour !

• **Nous clôturerons le mois avec la kermesse du centre à St Julien-les-Rosiers, où les familles sont attendues dès 14h30.**

• EN AOÛT : Paradis au camping

Au programme karaokés, jeux d'eau, concours de pétanque, lancers de tongs,

chasse aux trésors et concours du meilleur serveur, olympiades, Gym Tonic, fabrication des cartes postales, pêle-mêle photos et lunettes de stars. Nous irons visiter le parc d'attractions Teraventure de St Christol et le musée Maison Rouge de St Jean-du-Gard, et finirons par une grande journée « FIESTA BOUM-BOUM ! » tous aux Mages !

La piscine sera en place également tout le mois d'août !

Merci d'équiper vos enfants de tenues adaptées, non fragiles, et de chaussures fermées pour éviter des désagréments.

Les tongs et sandalettes sont acceptées dans le sac, et pensez bien sûr à la casquette et à la crème solaire pour éviter les coups de soleil, ainsi qu'aux maillots de bain et serviette, afin qu'ils profitent des baignades !

Info à l'attention des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à la micro crèche « 123 soleil » :

Directrice

Madame Evelyne Desroche

Tél. 04 66 43 32 39

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune en quelques chiffres

- **7 agents recenseurs** sont intervenus sur toute la commune " découpée " pour la circonstance en 7 districts.
- La **participation par internet s'est élevée à 44.2 %** (60% de moyenne sur le territoire national.).
- **1573 logements** ont été recensés dont 7 sont des logements occasionnels et 38 des résidences secondaires.
- Nous comptabilisons malheureusement **108 logements vacants**, vides de personnes et quelquefois laissés à l'abandon...
- **La population est de 3367 habitants** en attendant la validation officielle et les correctifs éventuels de l'INSEE qui devraient voir ce chiffre être légèrement rectifié.

Adieu à Sébastien Gérentes

Il s'était installé à Saint Julien les Rosiers en 2012, après avoir acheté les locaux de Monsieur Causse, pour y réaliser une fabrique artisanale de Boulangerie-pâtisserie, Salon de thé « Éclats de Gourmandise ».

Bien situé à l'entrée de la commune et facile d'accès, ce commerce bénéficiait des talents de Sébastien qui avait fait d'abord l'école hôtelière de la Chaise-Dieu pour préparer un BEP cuisinier. Il avait ensuite effectué son apprentissage en pâtisserie auprès du meilleur ouvrier de France à Saint Chamond. Avant de venir à Saint Julien les Rosiers, Sébastien avait créé une pâtisserie-

boulangerie à Yssingaux qu'il avait tenue jusqu'en 2009.

Après plusieurs années d'activité sur notre village, Sébastien avait fidélisé une bonne clientèle qui appréciait ses pâtisseries et ses variétés de pains aux olives, au fromage, au chorizo...

Sa mort, aussi brutale qu'inattendue, a plongé les habitants de notre commune dans la stupeur et l'incrédulité.

Au moment du recueillement, nous transmettons à sa maman, Nicole, et à sa sœur Émilie, au nom de tous les Julirosiens, nos condoléances attristées pour cette mort prématurée (Sébastien avait 41 ans) et l'assurance de toute notre solidarité villageoise.

ERRATUM

État civil

Lors de notre Écho de mars 2018, à la rubrique État Civil, nous avons omis de mentionner le mariage de :

- Nicolas CHARDES et Aurélie ANFONSSO qui se sont unis samedi 9 octobre 2017. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

À la rubrique " Décès " nous avons également oublié les décès de :

- Geneviève GALON épouse Louis LHOTELIER (14 mai 2017)
- Georgette CHAILLOUX épouse Michel DIMECK (22 novembre 2017)
- Pierrette PETITJEAN (5 décembre 2017)

Toutes nos excuses et nos condoléances aux familles endeuillées.



■ Séance du jeudi 15 février 2018

• Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent

pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.
(En application de l'article 3 – 1° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984)

• Régularisation administrative du captage du Fraissinet et de la source La Gaillarde

Autorisation environnementale unique au titre du code de l'environnement.

• Tarif des locations des salles municipales :

complexe polyvalent Nelson Mandela, salle polyvalente Jean Biscarat, local d'Arbousse.

Pour les associations de la commune :

Précise que le principe de gratuité sera appliqué pour les associations qui souhaitent organiser une seule soirée à entrées payantes dans l'année au complexe polyvalent ou à la salle polyvalente.

• Subvention exceptionnelle à l'association « La Ronde des Deux Saints »

pour l'organisation d'une course pédestre.

• Attribution de subvention pour ravalement de façades

Mme Anatole Patricia, route vieille.

• Budgets et Comptes Administratif

Voir Écho Spécial Budget

• Subvention exceptionnelle à l'Association France Palestine Solidarité

• Demande de subvention d'investissement auprès de l'État

Travaux de rénovation de l'école primaire
M. le Maire, présidant la séance du Conseil : Précise que l'ensemble des dispositions du projet implique une dépense globale prévisionnelle hors taxes estimée à 379 701 € HT soit 455 641.20 € TTC.

• Échange de terrain sans soulte

avec M. Bénéfice Manuel et Teissier Caroline - parcelle AL 565-lieu-dit « Le Village ».

■ Séance du jeudi 29 mars 2018

• Subvention exceptionnelle à l'APE (sorties scolaires)

M. le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association de Parents d'Élèves pour les sorties éducatives des écoles maternelles et primaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer :

- la somme de 10 € par élève pour l'école maternelle (10 € x 130 élèves, soit 1 300 €),
 - la somme de 46 € par élève pour la classe de CM2 (46 € x 45 élèves = 2 070 €),
 - la somme de 10 € pour les autres élèves du primaire (10 € x 175 élèves = 1 750 €),
- Soit au total, une subvention de 5 120 €.

• Subvention au Centre Social Le Kiosque

pour les activités « Bouge tes vacances » et « Mercredis malins »

M. le Maire propose de verser une subvention de 4 214 € pour financer ces activités (mercredis malins : 1 351 € et bouge tes vacances : 2 853 €)

• Convention de partenariat avec Centre Social Le Kiosque et la commune de St Julien les Rosiers.

• Attribution de subvention pour ravalement des façades

Mme Frac Josette, 51 serre de Monteils.

• Désignation du correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.

M. Lazarewicz Henri en qualité de correspondant du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard.

• Avenant n° 1 – Lot n°1-3-7 Travaux d'extension de la mairie

Lot n° 1 : Gros Œuvre (Sarl Mendez),

pour – 4 029.77 € HT

Lot n° 3 : cloisons – plâtrerie (SGCB),

pour + 310.18 € HT

Lot n° 7 : Électricité-climatisation-VMC

(Agniel), pour + 555 € HT.

• Commémoration du centenaire de la guerre de 14-18

Demande de subvention.

• Convention APL avec l'État pour 5 logements communaux.

■ Séance du jeudi 24 mai 2018

• Subvention 2017 aux associations

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, décide avec 12 Pour, 6 Abstentions et 1 Contre de fixer le montant des subventions pour l'année 2017 à 300 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet,

• Subvention exceptionnelle au Centre Social « Le Kiosque »

Soirée des 20 ans du Centre Social.

• Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal.

• Rénovation du monument aux morts de la commune

Demande de subvention

• Attribution de subvention pour ravalement des façades

M. Nalbandian, 650 Avenue des Mimosas.

• Lotissement Cœur de Village

Incorporation de nouveaux terrains pour réaliser les bassins de rétention.

• Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement pour 2016-2017.

• Obligation légale de débroussaillage

Mise en œuvre du contrôle et de l'exécution

• Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal.

• Motion Décentralisation : une dynamique entravée.

• Motion Disparition programmée des CIO de France.

• Motion contre la suppression du TGI d'Alès.

• Motion sur la désertification médicale.

Toutes ces délibérations peuvent être consultées en Mairie dans leur intégralité.

14 JUILLET

Depuis plus de 10 ans, comme toutes les années les Julirosiens sont conviés à un repas champêtre le samedi 14 juillet avec, au menu, le traditionnel méchoui !

Saint Julien les Rosiers
11h30 Méchoui
 apporter assiettes et couverts
19h Bal populaire
 animé par TIBO
 restauration rapide
 buvette - APE
Feu d'artifice 23 h inscription en mairie jusqu'au 06 juillet
Espace Nelson Mandela
Samedi 14 juillet 2018

La participation est inchangée par rapport à l'année précédente.

- Julirosiens : 12 € • Jeunes de 12 à 18 ans : 8 € • Jeunes de 12 à 18 ans : 10 €
- Enfants de moins de 12 ans : gratuit • Personnes hors commune : 20 €

Clôture des inscriptions le 6 juillet.

Cette année, dans la continuité du repas champêtre, nous proposons **une soirée dansante** à l'Espace Nelson Mandela animée par le DJ TIBO avec restauration rapide et **tirage des feux d'artifice** en début de nuit !

CENTRE SOCIAL LE KIOSQUE : ÉTÉ 2018



Pour tous renseignements, inscriptions, lieux, horaires, tarifs :
Centre Social et Culturel Le Kiosque
 16 place de l'église, St Julien Les rosiers
 tél. 04 66 86 52 06 - 07 81 04 58 06
 Facebook : Kiosque Adultes Familles

Programme d'activités, Été 2018

Lundi 9 juillet

Baignade à la rivière de Casteljau

Mardi 10 juillet

Accrobranche

Mercredi 11 juillet

Atelier cuisine et préparation été

Jeudi 12 juillet

Baignade à Villefort

Vendredi 13 juillet

Grand jeu Escape game

Séjour du lundi 16 juillet au mardi 24 juillet

Séjour sportif Raid Ufolep et Ardèche (prévoir pique-nique)

Vendredi 27 juillet

Repas de fin d'été !

Après-midi : multi-jeux

Tous les jours, vous devez être munis d'un sac à dos, d'une gourde, d'un maillot de bain, tongs, baskets, crème solaire, lunettes de soleil, casquette : indispensables !

Planning Été 2018

Secteur Adultes Familles

Lundi 9 juillet

Aiguillon d'art de Lussan (Balade)

Mercredi 11 juillet

Parc Amazonia

Vendredi 13 juillet

Grillades et jeux de société

Mardi 17 juillet

Jardin Arboretum et baignade

Jeudi 19 juillet

The Group' 3

vendredi 20 juillet

Peinture sur galets

Mardi 24 juillet

Domaine de l'Oulivie

Jeudi 26 juillet

Atelier cuisine goûter

Vendredi 27 juillet

Plan d'eau et baignade

Samedi 28 juillet

Chanson française



INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS JUIN 2018

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Pascale Gaudiche

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00 - Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr - www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1600 exemplaires
sur papier
recyclé.